



Département de la Haute Corse  
Commune de Piedicorte-di-Gaggio

# PROCES VERBAL

---

## Séance du samedi 13 août 2022

**Nombre de membres en exercice** : 6

L'an deux mille vingt-deux et le treize août l'assemblée régulièrement convoqué le 08 août 2022, s'est réuni sous la présidence de Jean Marie ANTONETTI

**Présents** : 6

**Sont présents** : Don Pierre ALESSANDRI, Jean Marie ANTONETTI, Joseph ANTONETTI, Paul José LEONETTI, Jean Pierre ROUBY.

**Votants** : 6

**Représentés** : Roland VINCENTI

**Excuses** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Jean Pierre ROUBY

---

**Le quorum étant atteint, la séance débute à 11h00.**

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV du conseil municipal du 30 juillet 2022
- 2) Demande d'aide pour la remise en état de la piste du bas du village (délibération)
- 3) Subventions aux Associations (Délibération)
- 4) Convention JSP
- 5) Point sur le projet de réhabilitation du réseau d'eau
- 6) Questions diverses
  - Pénurie d'eau (Arrêté municipal du 12/08/2022)
  - ...

---

### 1) Approbation du PV du conseil municipal du 30 juillet 2022

Le Procès-Verbal du conseil municipal du samedi 30 juillet 2022 est approuvé :

**Votant : 6      Pour : 6      Contre : 0**

## 2) Demande d'aide pour la remise en état de la piste du bas du village (délibération)

Délibération : Demande d'aide pour la remise en état de la piste du bas du village -  
[DE 2022 032](#)

Monsieur le Maire signifie que la remise en état de la piste du bas du village (du Monte Rossu au Couvent) est nécessaire pour des raisons de sécurité et de désenclavement du village en cas de blocage de la voie au centre et/ou à la périphérie du village.

Il présente ensuite le devis estimatif de ces travaux qui s'élève **10 200,00 euros HT**.

Les travaux prévoient :

- Transport 8 tonnes pelle aller/retour
- 8 journées pelle 8 tonnes
- 4 journées pelle 3 tonnes
- Transport pelle 3 tonnes aller/retour
- 4 camions transport terre

Pour réaliser cette opération il convient de demander une subvention à la CDC dans le cadre de la dotation quinquennale 2020-2024.

Le plan de financement proposé est le suivant :

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| Coût total de l'opération                  | 10 200,00 HT                         |
| Aide CDC (Dotation Quinquennale 2020-2024) | 8 160,00 HT<br>(= 80% du montant HT) |
| Part d'autofinancement de la commune       | 2 040,00 HT<br>(= 20% du montant HT) |

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, par son vote :**

**Votants : 6                  Pour : 6                  Contre : 0**

**APPROUVE**

- le projet de remise en état de la piste du bas du village.

**ADOPTE**

- le plan de financement suivant :
  - Devis : 10 200,00 € H.T
  - CDC : 80% du H.T soit 8 160,00 €
  - Commune : 20% du H.T soit 2 040,00 €

### 3) Subventions aux Associations (Délibération)

Délibération : Attribution des subventions aux associations - Année 2022 - **DE 2022 033**

Le maire expose :

Demandes reçues et confirmées :

- **La Diane Piedicortaise** (société de chasse)

Il est noté sur la demande « Débroussaillage de sentiers ou chemins muletiers, parcelles favorisant le développement du gibier sédentaire, l'amélioration de la faune sauvage »

- **Associu Voci è Organi in Libertà** :

Cette association participe à l'animation du village en organisant chaque année un concert dans notre église.

- **Associu Ghjuvan Francescu**

Association engagée dans la lutte contre le cancer en partenariat avec l'Institut Paoli Calmettes de Marseille.

Le maire rappelle que le budget 2022 a prévu 1 800 € pour les subventions aux associations, soit en moyenne 600 € par association.

**Par cette nouvelle délibération le conseil, par son vote**

**Votant : 6    Pour :            contre : 0**

**Décide l'attribution des subventions suivantes :**

- **La Diane Piedicortaise : 600 €**
- **Associu Voci è Organi in Libertà : 600 €**
- **Associu Ghjuvan Francescu : 600 €**

### 4) Convention JSP

La convention entre la Jeunesse Sportive Piedicortaise et la commune de Piedicorte qui prévoit la mise à disposition des installations sportives pour les séances d'activité physique de l'école, signée le 01/12/2020, est tacitement reconduite. L'indemnité annuelle versée par la commune est de 1000,00 €.

### 5) Point sur le projet de réhabilitation du réseau d'eau

Ouverture des plis de l'appel d'offre a été réalisée le 18 juillet 2022.

Un groupement de 3 entreprises a déposé un devis et le Bureau Conseil Pozzo di Borgo a procédé à l'analyse de cette offre.

Une réunion de négociation avec ces entreprises sera organisée début septembre.

## 6) Questions diverses

- **Pénurie d'eau (Arrêté municipal du 12/08/2022)**

### **LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL COMMUNIQUENT**

*« L'ensemble de l'équipe municipale félicite et remercie les Piedicortais(es) qui réalisent depuis plusieurs jours des efforts importants afin de préserver notre ressource en eau.*

*Malgré tout, la situation exceptionnelle fait que la consommation reste supérieure à la production.*

*Le maire a dû solliciter de nouveau une réquisition du Préfet. C'est pourquoi vous avez vu intervenir les pompiers ce matin, opération qui sera renouvelé dimanche matin 14 août et mardi matin 16 août. Nous avons conscience des désagréments que ces interventions occasionnent, mais nous savons pouvoir compter sur votre implication pour les rendre efficaces.*

*L'urgence de la situation exige que chacun de nous fasse preuve de responsabilité dans les prochains jours pour éviter que la situation ne se dégrade encore davantage.*

***Plus que jamais nous devons être solidaires, il en va de l'intérêt général.***

***Le Maire et le Conseil Municipal remercie chaque concitoyen du comportement qu'il ne manquera pas d'adopter. »***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h30.